

SERVICE COMMÉMORATIF 2011 DES POLICIERS ET AGENTS DE LA PAIX CANADIENS COLLINE DU PARLEMENT

Le dimanche 25 septembre 2011
11 heures

ORDRES DU DÉFILÉ

APERÇU

Le rassemblement se fera le long de la rue Wellington et à **10h20**, le défilé **SE METTRA EN MARCHÉ** vers l'est jusqu'à l'entrée ouest de la Colline du Parlement pour atteindre l'Édifice de l'Ouest avant de tourner à gauche, puis à droite jusqu'au parterre de la Colline du Parlement. À la fin du Service commémoratif, les corps policiers défilèrent devant les képis des disparus. Le défilé passera devant l'Édifice de l'Ouest, tournera à gauche en direction de l'allée Ouest avant de tourner à droite en direction de l'arrière de l'Édifice de l'Ouest où il rompra les rangs.

STATIONNEMENT

Les participants peuvent garer leurs véhicules dans le stationnement de la Cour suprême, situé à l'Ouest de l'édifice principal et donnant sur les rues Lyon et Wellington. (Aucun véhicule n'est permis sur la Colline du Parlement.)

DÉFILÉ

Le Commandant du défilé sergent Pat Malone et ses adjoints répartiront le défilé en cinq compagnies et chaque compagnie sera précédée d'une fanfare de cornemuses et de porte-drapeaux (voir remarque). En raison de l'affluence qui augmente d'année en année, nous répartirons chaque compagnie en quatre rangées.

Les fanfares et les porte-drapeaux se rassembleront avant de réchauffer leurs instruments. Ce rassemblement se fera entre **9 heures et 10 heures** et les commandants d'unités se positionneront devant leurs corps policiers respectifs. L'officier supérieur doit également se positionner devant sa propre unité.

Les unités se rassembleront sur quatre rangs en direction est. Toutes les compagnies doivent être en ordre de rangs serrés avant le départ. À **10h20**, le Commandant du défilé commandera le **GARDE-À-VOUS** et la **MARCHE AU PAS CADENCÉ**. La première compagnie suivra la garde d'honneur affectée aux policiers porteurs des képis.

Une fois rendue sur la Colline, chaque compagnie suivra sa fanfare et se rassemblera en un seul rang. Les fanfares se rassembleront à l'écart pour former une seule grande fanfare le long de l'allée Est. Les **Commandants des compagnies** émettront les commandements **HALTE** et **GAUCHE**. La Police d'Ottawa fournira des contrôleurs chargés de veiller à ce que chaque compagnie demeure à l'endroit qui lui est désigné, en plus d'assurer l'escorte du défilé et le contrôle de la circulation.

MOTOCYCLETTES

Les motocyclettes s'aligneront le long de la rue Wellington à l'angle de la rue Bank et rouleront sur le chemin de l'Édifice de l'est pour se rendre sur la Colline à 10 heures. Stationner en face de l'Édifice de l'ouest du côté ouest du chemin de l'Édifice de l'est.

TENUE RÉGLEMENTAIRE

Les membres doivent se conformer à la tenue réglementaire imposée par leur organisation et **DOIVENT** porter leur képi pendant toute la durée du Service commémoratif.

COUSSINS ET KÉPIS

La Commémoration fournira les coussins mais les képis doivent être fournis par l'organisation à laquelle le membre défunt appartenait.

RÉCEPTION

Après le défilé, des réceptions auront lieu dans l'Édifice du Centre sur la Colline du Parlement, ainsi qu'au Club de l'Association des policiers d'Ottawa. **Les armes à feu sont interdites** dans ces deux endroits.

ADMINISTRATION

L'administration du défilé et du Service commémoratif incombe au Comité du Service commémoratif.

Remarque :

- (1) Le Service aura lieu sur la Colline du Parlement, **peu importe la météo**. Veuillez porter les vêtements qui s'imposent.
- (2) En raison du grand nombre de participants et de la complexité des lieux, les cinq compagnies défilent en rangs de **quatre**. Si le nombre de participants sur les lieux le 25 septembre 2011 le justifie, il se peut que les cinq compagnies défilent en rangs de six.
- (3) Formation possible en 2011 (susceptible de changer selon le nombre de participants) :
 - (1) Gendarmerie royale du Canada et Police d'Ottawa
 - (2) Police provinciale de l'Ontario, Services policiers du Québec et Royal Newfoundland Constabulary
 - (3) Agents de la paix et militaires
 - (4) Services policiers municipaux de l'Ontario (A – L)
 - (5) Services policiers municipaux de l'Ontario (M- Z), et des autres provinces

Renseignements complémentaires :

Comité du Service commémoratif
100-141, rue Catherine
Ottawa (Ontario) K2P 1C3
Télécopieur : 613-231-3254

On peut aussi communiquer directement avec le coordonnateur du Service, **Terry Welsh** :

Téléphone : **613-880-5221**

Ou le Commandant du défilé sergent Pat Malone :

Téléphone : **613-818-7952**

Courriel : malonep@ottawapolicy.ca

Service commémoratif des policiers et agents de la paix canadiens Séquence des activités

Abréviations:

Déf.=Défilé Cmdt=Commandant MC=Maître des cérémonies Col.=Colonne g-à-vs = Garde-à-vous

<i>Séq.</i>	<i>HEURE</i>	<i>ACTIVITÉ</i>	<i>COMMANDEMENT</i>	<i>DONNÉ PAR</i>	<i>REMARQUES</i>
1	0900	Formation du défilé en colonne de route, rue Wellington			5 colonnes 4 rangées (épaules alignées) face à l'est
2	1020	Cmdt donne l'ordre du g-à-vs	DÉFILÉ – GARDE-À-VOUS!	Cmdt déf.	
3	1021	Le défilé se met en marche vers la Colline du Parlement	DÉFILÉ – PAR LA GAUCHE – PAS DE CADENCE	Cmdt déf.	Col. 1 part Col. 2,3,4,5 partent au signal de leur maître de déf.
4	1035	Col. 1 arrive sur la Colline du Parlement	COLONNE 1 – HALTE	Cmdt Col.1	
5	1036	Colonne 1 avance	COLONNE 1- EN AVANT - DEMI-TOUR...GAUCHE	Cmdt Col.1	Col. demeure au g-à-vs
6	1040	Colonne 2 arrive	COLONNE 2 - HALTE	Cmdt Col. 2	
7	1041	Colonne 2 avance	COLONNE 2 – EN AVANT - DEMI-TOUR...GAUCHE	Cmdt Col. 2	Col. demeure au g-à-vs
8	1045	COLONNE 3 arrive	COLONNE 3 - HALTE	Cmdt Col. 3	
9	1046	COLONNE 3 avance	COLONNE 3 – EN AVANT - DEMI-TOUR...GAUCHE	Cmdt Col. 3	Col. demeure au g-à-vs
10	1050	COLONNE 4 arrive	COLONNE 4 - HALTE	Cmdt Col. 4	
11	1051	COLONNE 4 avance	COLONNE 4 – EN AVANT - DEMI-TOUR...GAUCHE	Cmdt Col. 4	Col. demeure au g-à-vs
12	1055	COLONNE 5 arrive	COLONNE 5 - HALTE	Cmdt Col. 5	
13	1056	COLONNE 5 avance	COLONNE 5 – EN AVANT - DEMI-TOUR...GAUCHE!	Cmdt Col. 5	Col. demeure au g-à-vs
14	1102	Présentation des coiffures		Maître des cérémonies	Déf. demeure au g-à-vs
15	1107	Défilé en place repos	DÉFILÉ – RE...POS! -	Cmdt du défilé	Défilé en place repos

16	HEURE	ACTIVITÉ	COMMANDEMENT	DONNÉ PAR	REMARQUES
17		Allocution	(à déterminer)	MC	
18		Allocution	Président de l'ACP	MC	
19		<i>Amazing Grace</i>		Cornemuseur- major	
20		Prière d'ouverture		Rév. R. Heard	
21		1 ^{ère} lecture		MC	
22		2 ^e lecture		MC	
23		Chorale	<i>You Raise Me Up</i>	Maître de chorale	
24		Élégie: <i>Martyrdom</i>		Cornemuseur	
25		Salves de canon		30 ^e Rég. de campagne	
26		Appel d'honneur 2011		MC	
27		Déf. au g-à-vs	DÉFILÉ – GARDE-À-VOUS!	Cmdt du déf.	Déf. au g-à-vs
28		Sonnerie aux morts		Clairon	
29		Moment de silence		MC	
30		Salves de canon		30 ^e Rég. de campagne	
31		Élégie: <i>Martyrdom</i>		Cornemuseur	
32		<i>Réveil</i>		Clairon	
33		Déf. en place repos	DÉFILÉ – RE...POS!	Cmdt du défilé	Défilé en place repos
34		Dépôt des couronnes		MC	
35		Hymnes nationaux		MC	
36		Prière de départ		Rév. R. Heard	
37		Déf. au g-à-vs	DÉFILÉ – GARDE-À-VOUS!	Cmdt du défilé	Déf. au g-à-vs
38		Préparation du défilé au pas réglementaire	DÉFILÉ AU PAS RÉGLEMENTAIRE EN COLONNE DE ROUTE – COLONNE xx DEVANT – DROITE! – DEMI- TOUR...DROITE!	Cmdt du défilé	
39	1200	Défilé au pas réglementaire	COLONNE xx – GAUCHE! – PAS DE CADENCE!	Cmdt du défilé	1 ^{ère} COLONNE part – le reste partira au signal de chaque maître du défilé